

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée polyvalent Alexandre Denis, lycée des métiers de l'aéronautique, du transport et de la logistique - Mention complémentaire  
- Aéronautique - option avionique

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée polyvalent Alexandre Denis, lycée des métiers de l'aéronautique, du transport et de la logistique - Mention complémentaire - Aéronautique - option avionique	Jury par défaut	Tous les candidats	6	56	12	13	

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

- Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : aéronautique (toutes options) et aviation générale.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité.
- Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

## Attendus locaux

L'obtention du Bac Pro Aéronautique Avionique est requise.

CV : Périodes de Formation en Milieu Professionnel détaillées et effectuées (dates, entreprises et les domaines d'activités de chaque entreprise).

## Conditions d'inscription

Seuls les candidats scolarisés dans les séries de terminales ci-dessous, ou titulaires d'un baccalauréat de ces séries, sont autorisés à s'inscrire :

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option avionique

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option structure

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option systèmes

Série Professionnelle, spécialité Aviation générale

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique est un spécialiste de la maintenance des aéronefs. Il exerce ses activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure.

Pour information, l'association de ce diplôme avec le baccalauréat professionnel aéronautique recouvre en totalité les prescriptions réglementaires européennes relatives au contenu de formation de la licence aéronautique B2. Cette licence, délivrée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sous réserve de la réussite aux examens réglementaires et d'une expérience professionnelle attestée, permet à leur titulaire de prononcer l'approbation de remise en service (APRS) des aéronefs à la suite des opérations de maintenance.

### Conditions générales d'exercice

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique intervient dans des domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés au maintien de la navigabilité des aéronefs. Ce professionnel doit respecter les procédures garantissant la sécurité des vols et la qualité. Il doit faire preuve d'une attitude responsable au regard des facteurs humains.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux est constituée d'enseignants de mention complémentaire avionique. Elle examine l'intégralité des dossiers selon des critères communs, les dossiers étant répartis de manière aléatoire entre chaque examinateur. A l'issue de l'étude individuelle des dossiers, une commission d'harmonisation se réunit pour adopter une vision globale des dossiers, éventuellement réviser puis valider la sélection.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une attention particulière doit être portée sur les rubriques "Activités et centres d'intérêts" en quelque sorte curriculum vitae et "projet motivé"

sorte de lettre de motivation en relation avec la formation et l'établissement.

Pour l'obtention d'une licence aéronautique veiller à la cohérence de la spécialité du bac professionnel préparé et la licence souhaitée.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bac pro Aéronautique Avionique	cohérence de la spécialité du bac pro	obtention obligatoire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Assiduité, implication	Appréciation sur les bulletins scolaires	pas d'absences injustifiées	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet du candidat	Cohérence en maintenance aéronautique	lettre de motivation, CV	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Abdelkrim BOUZIDI,  
 Proviseur de l'établissement Lycée polyvalent  
 Alexandre Denis, lycée des métiers de  
 l'aéronautique, du transport et de la logistique